

## **La filière cheval espère un geste européen d'ici à la fin de l'année**

Il en est, pour les courses, mais aussi pour une multitude d'activités, d'une question de survie ou presque. La Commission européenne avait augmenté le taux de la TVA en 2013 de façon unilatérale en le portant à 20% pour toutes les activités équestres. Cela a généré, 4 ans après, la fermeture entre autres de nombreux clubs hippiques dont les tarifs ne pouvaient suivre cette augmentation.

Dans le même temps des petits propriétaires faisant courir ont disparu car ils devaient payer tout plus cher et selon des statistiques de l'Agence de Ventes Arqana, il y a eu de la part des acheteurs français environ 30% d'acquisitions en moins.

Face à cela le monde hippique a tardé à se mobiliser et ce n'est que depuis l'an passé que d'une part les Sociétés de Courses et la Fédération Équestre et d'autre part les politiques, notamment Anne Catherine Loisier pour le Sénat et Jacques Myard pour l'Assemblée, ont décidé de se saisir du problème.

Les résultats commencent à se faire sentir. La Commission européenne reconnaît les problèmes et on se dirige donc vers un adoucissement des mesures. Deux options sont sur la table pour une décision prévue en automne. Soit un taux réduit choisi par Bruxelles, soit une décision laissée libre pour chaque État de décider de son taux.

C'est cette dernière option qui a la préférence de la filière équine française qui a décidé de ne pas lâcher le morceau et de rester mobilisée quitte, m'a t'on dit, à descendre une nouvelle fois dans la rue pour éviter un naufrage progressif. Espérons que ses arguments seront entendus.

Bernard Glass

<https://onrefaitlescourses.rtl.fr/bruits-ecuries/editos/7788549668/la-filiere-cheval-espere-un-geste-europeen-d-ici-a-la-fin-de-l-annee>